

Bourges, le 23/06/2022

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la DSDEN s'associe au Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Cher et au Barreau de Bourges pour vous proposer différentes actions sur le thème de la Justice et de la lutte contre les discriminations. L'ensemble des interventions des professionnels de la justice vous sont proposées gracieusement.

Toutes ces actions concourent à la formation de nos futurs citoyens et peuvent être intégrées au parcours Citoyen et Avenir.

Pour l'année scolaire 2022-2023, vous pouvez choisir d'orienter votre action sur un projet pédagogique départemental (concours de plaidoiries) ou préférer une intervention en établissement.

Pour la première fois cette année, le CDAD et le Palais Jacques Cœur vous proposent la participation à des ateliers (1/2 journée ou 1 journée entière en fonction de l'éloignement de l'établissement) pour découvrir le palais, mais également pour faire le lien avec l'histoire de Georges Sand dont l'une des plaidoiries soutenues par son Avocat, a été réalisée à Bourges. Vous pourrez vous appuyer sur ces ateliers dans le cadre de votre participation au concours « 3 Minutes pour convaincre ».

Toutes les inscriptions doivent être transmises à Monsieur Pinot-Gaucher Thomas, référent des actions « Justice et lutte contre les discriminations » : thomas.pinot-gaucher@ac-orleans-tours.fr.

Vous trouverez ci-dessous un descriptif de toutes les actions et une fiche d'inscription en dernière page.

Les actions 2022-2023 **« Justice et lutte contre les discriminations »**

Sommaire

1. Concours de plaidoiries 4ème (collège) – Projet pédagogique
2. Concours de plaidoiries (Lycée) – Projet pédagogique
3. Journée du Droit (collège) – Intervention ponctuelle
4. Journée citoyenne CM2-4ème (Ecole primaire-collège) – Intervention ponctuelle
5. Interventions du CDAD dans les établissements (tous niveaux)

LES APPELS À PROJET – CONCOURS

1. **COLLÈGE : Concours de plaidoiries « 3 Minutes pour convaincre »** 6ème édition

Public concerné : Classes de 4ème (15 classes maximum)

Inscriptions : jusqu'au 15 Octobre 2022

Date du concours : **Avril 2023 – Palais Jacques Cœur**

Remise des prix : Mai 2023 – Salle du Duc Jean, préfecture

Le dossier pédagogique (Un harcèlement discriminatoire autour du genre et/ou de l'homophobie) sera transmis aux enseignants engagés en octobre 2022.

Le jury est composé de professionnels de la justice, d'enseignants et d'élèves lauréats de la 4ème édition.

Tous les élèves participants recevront une attestation de participation signée du Directeur académique des Services de l'Éducation nationale, du Président du Tribunal de Grande Instance et du Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges.

Possibilité d'élargir cette participation avec l'inscription à un atelier avec le palais Jacques Cœur et le CDAD.

2. **LYCEE : Concours de plaidoiries « 3 Minutes pour convaincre »**

Public concerné : Lycéens de 2nde et de 1ère (10 classes maximum)

Inscriptions : jusqu'au 15 Octobre 2022

Date du concours : **Avril 2023 – Palais Jacques Cœur**

Remise des prix : Mai 2023 – Salle du Duc Jean, préfecture

Le dossier pédagogique (Un harcèlement discriminatoire autour du genre et/ou de l'homophobie) sera transmis aux enseignants engagés en octobre 2021.

Le jury est composé de professionnels de la justice, d'enseignants et d'élèves lauréats de la 4ème édition.

Tous les élèves participants recevront une attestation de participation signée du Directeur académique des Services de l'Éducation nationale, du Président du Tribunal de Grande Instance et du Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges.

Possibilité d'élargir cette participation avec l'inscription à un atelier avec le palais Jacques Cœur et le CDAD.

LES ATELIERS - INTERVENTIONS

3. **COLLÈGE : Journée du Droit**

Public concerné : 4ème - 3ème

Date : **Octobre 2022**

Descriptif : Le barreau de Bourges et le CDAD peuvent intervenir dans vos classes pour présenter la justice à partir d'une fiction judiciaire.

Inscription : **Jusqu'au 10 septembre 2022**

4. ECOLE PRIMAIRE – COLLEGE : Journée Citoyenne

Public concerné : CM2 et 4ème

Dates : **De Novembre 2022 à Mars 2023**

Proposition aux établissements suivants : **Collège multisites Axel Khan, Collège Georges Sand** (5 ateliers), **Collège Le Grand Meaulnes** (5 ateliers), **Collège Littré** (5 ateliers).

Public concerné : CM2 (écoles du secteur) et 4ème

Confirmation d'inscription : Les journées seront programmées à l'avance, directement avec les établissements.

Descriptif : Des groupes constitués d'élèves de CM2 et de 4ème participent au cours d'une journée à des ateliers de découverte et d'échanges sur des thématiques liées à la justice, animés par des professionnels du CDAD, du barreau de Bourges et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (casier judiciaire, justice des mineurs, rôle de la protection judiciaire de la jeunesse, le milieu carcéral quand on est mineur, les relations entre la police et les mineurs).

Il est souhaitable que les enseignants puissent se rencontrer en amont tout comme les élèves. Les ateliers seront encadrés par des enseignants du primaire ou du collège. Nous demandons aux établissements accueillants de bien vouloir accueillir pour le déjeuner les professionnels qui interviennent bénévolement.

5. LYCÉE : Projection-débat à partir d'une fiction judiciaire, sur la justice et la lutte contre les discriminations et en présence de professionnels de la justice

Public concerné : Classes de 2nde et 1ère

Inscriptions : jusqu'au 24 septembre 2022

2 lieux : Bourges, Saint-Amand (amphithéâtre dans un lycée des villes concernées)

Nombre de classes accueillies par journée : 8

Durée de chaque séance : 1h30

Nous demandons aux établissements accueillants de bien vouloir accueillir pour le déjeuner les professionnels qui interviennent bénévolement.

6. ECOLE PRIMAIRE, COLLEGE, LYCEE : Interventions du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Cher

A votre demande, et selon les disponibilités du service, le CDAD peut intervenir auprès des classes sur les thématiques suivantes :

- Le casier judiciaire
- Principes et organisation de la justice en France
- La justice des mineurs

Adresser vos demandes d'intervention simultanément aux deux adresses suivantes dès le mois de juin en précisant le niveau concerné, le thème, la période souhaitée et si vous êtes engagés dans un concours de plaidoiries : cdad@cdad18.fr et cdad-cher@justice.fr

Cette année, il n'est pas possible d'assister à une audience au tribunal correctionnel de Bourges, ce dernier étant fermé pour travaux.

CONTACTS POUR RENSEIGNEMENTS

DSDEN du Cher

Thomas Pinot-Gaucher
Chargé de mission « Justice et lutte contre les discriminations »
Mail : thomas.pinot-gaucher@ac-orleans-tours.fr

Anne-Laure Auroux
Coordinatrice départementale EAC, citoyenneté et devoir de mémoire
Mail : codeac18@ac-orleans-tours.fr

PARTENAIRES

CDAD du Cher
Florence FERAUD, Olivier LOUCHART
Tél. 02 48 68 33 83 ou 02 48 69 73 04
Mail : cdad@cdad18.fr et cdad-cher@justice.fr

Barreau de Bourges
Alain TANTON, Bâtonnier de l'ordre
Mail : ordres.avocats.bourges@wanadoo.fr

Maître Maëva DURET, Présidente de la commission « enfant »
Mail : maevaduret-avocat18@orange.fr

Palais Jacques Cœur
Aurore Proudhon
Mail : aurore.proudhon@monuments-nationaux.fr
Tél : 02 48 24 75 96

CONTACT POUR INSCRIPTIONS

Bureau DVS1 à l'attention de Pascale DAURIOL :

ce.dvs1-18@ac-orleans-tours.fr

INSCRIPTION
Les actions 2022-2023
« Justice et lutte contre les discriminations »

Merci de compléter vos demandes d'inscriptions. A transmettre au bureau DVS1 à l'attention de Pascale DAURIOL ce.dvs1-18@ac-orleans-tours.fr selon le calendrier précisé dans le descriptif.

LES APPELS À PROJET – CONCOURS

1. COLLÈGE : Concours de plaidoiries « 3 minutes pour convaincre » - niveau 4ème

Collège :

Classes concernées :

Nombre d'élèves :

Enseignant référent (contact mail et téléphonique) :

Case(s) à cocher si intéressé :

- L'établissement souhaite effectuer la visite du Palais Jacques Cœur et participer à l'atelier « La plaidoirie du procès de George Sand »
- L'établissement souhaite bénéficier (le même jour que la visite du Palais Jacques Cœur et l'atelier) d'une présentation par le CDAD des métiers de la justice ou du fonctionnement de la justice.

La visite et/ou l'intervention du CDAD se fera entre le 25 novembre et 10 décembre (date à définir avec la structure partenaire et l'établissement), le 25 novembre étant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui ouvre une période d'actions qui se termine le 10 décembre, jour de la commémoration de la journée internationale des droits de l'Homme.

2. LYCEE : Concours de plaidoiries « 3 minutes pour convaincre » - niveau lycée

Coordonnées du lycée :

Nombre de classe (dans la limite de 2 classes par établissement) :

Nombre d'élèves :

Enseignant référent (contact mail et téléphonique) :

Case(s) à cocher si intéressé :

- L'établissement souhaite effectuer la visite du Palais Jacques Cœur et participer à l'atelier « La plaidoirie du procès de George Sand »
- L'établissement souhaite bénéficier (le même jour que la visite du Palais Jacques Cœur et l'atelier) d'une présentation par le CDAD des métiers de la justice ou du fonctionnement de la justice.

La visite et/ou l'intervention du CDAD se fera entre le 25 novembre et 10 décembre (date à définir avec la structure partenaire et l'établissement), le 25 novembre étant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui ouvre une période d'actions qui se termine le 10 décembre, jour de la commémoration de la journée internationale des droits de l'Homme.

Le Chef d'établissement, le // 2022

LES ATELIERS - INTERVENTIONS

3. COLLÈGE : Journée du Droit – Octobre 2021 - **4ème-3ème**

Coordonnées du collège :

Nombre de classe (dans la limite de 4 classes par établissement) :

Enseignant référent (contact mail et téléphonique) :

4. ECOLE PRIMAIRE – COLLÈGE : Journée Citoyenne

Pas d'inscription

5. LYCEE : Projection-débat « Justice et lutte contre les discriminations » - **niveau 2nde et 1ère**

Coordonnées du lycée :

Nombre de classes :

Niveau des classes :

Enseignant référent (contact mail et téléphonique) :

Le Chef d'établissement, le // 2022